

# Inventaire des atteintes aux cours d'eau - Villers-la-Ville, novembre 2016 -

- Dépôt de déchets
- Entrave
- Erosion de berge
- Ouvrage dégradé
- Protection de berges
- Pulvérisation / remblai
- Rejet d'eaux usées
- Résolu

- Réseau hydrographique
- Sous-bassin hydrographique
- Limite communale

400 M

